

# Outils de régulation du foncier : contrôle des structures et SAFER

## Public cible

Prioritairement les représentant.es au sein des Commissions départementales d'orientation agricole (CDOA) et des Comités techniques ou Conseils d'administration des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER). Autres référents fonciers locaux.

## Objectifs

Savoir utiliser les principaux outils de maîtrise du foncier agricole (contrôle des structures et SAFER) dans les situations rencontrées

## Enjeux

Les conflits d'usage et la pression foncière sur les terres agricoles sont de plus en plus forts. Cette situation se fait encore plus sentir dans les zones péri-urbaines. Dans un tel contexte, il est primordial que les agriculteurs et représentants au sein des commissions connaissent et sachent utiliser les principaux outils de maîtrise du foncier agricole que sont le contrôle des structures et la SAFER.

## Pré-requis

Pas de pré-requis

## Contenu

Introduction : bref historique, organisation de la SAFER, missions.  
Lien entre SAFER et contrôle des structures.  
Intervention amiable et exercice du droit de préemption par la SAFER.  
Procédure d'attribution.  
Champs d'application du contrôle des structures.  
Procédure d'examen d'une demande d'autorisation d'exploiter.  
Contenu et élaboration des SDREA.  
Utilisations possibles du contrôle des structures en faveur de l'installation  
Sanctions du non-respect du contrôle des structures

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :  
Présentation lors d'un exposé, questions-réponses, exemples de situation. Tour de table et synthèse. Témoignages et échanges.  
Documents synthétiques.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

## Dates, lieux et intervenants

**11 mars 2020**  
09:30 - 17:30 (7hrs)

Espace Marie-Christine Bousquet - 1 Place  
Capitaine Francis Morand  
34700 LODEVE

Christian Brun, Directeur de la SAFER Départementale de l'Hérault  
Amandine Mallants, représentante de la Confédération paysanne 34 siégeant en CDPENAF et au comité technique départemental de la SAFER - formatrice occasionnelle sur les questions foncières

## Partenaire(s)



## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin à [admin@jeminstallepaysan.org](mailto:admin@jeminstallepaysan.org)

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 04/03/2020

## Tarifs

154€ - Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles dans la limite de l'enveloppe disponible -  
Autre cas : nous contacter

## Plus de renseignements

Responsable de stage Cécilia Darbouret  
[adearlr.formation@gmail.com](mailto:adearlr.formation@gmail.com)  
ADEAR Languedoc Roussillon  
Mas de Saporta  
34875  
LATTES cedex  
Tel. 04.67.06.23.67

**Taux de satisfaction : %**



**Modalités d'accès :**